

Lyon, 23 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La seconde vie des sapins de Noël de la Métropole de Lyon

Comme chaque année depuis 13 ans, la Métropole de Lyon met en place des points de collecte des sapins de Noël sur l'ensemble de son territoire juste après les fêtes de fin d'année. Cette collecte s'effectuera du 4 au 18 janvier dans 65 communes (dont les 9 arrondissements de Lyon) qui participent au dispositif. Au total 177 points de collecte seront disponibles soit trois de plus que l'an passé. **En 2019, 245 tonnes de sapins ont été récoltés et recyclés.**



La liste complète de ces lieux de collecte est à retrouver sur le site :

www.grandlyon.com/sapins

En plus des 19 déchèteries de son territoire, dans lesquelles les citoyens sont invités à déposer leur sapin, la Métropole de Lyon apporte donc un service supplémentaire en cohérence avec les principes de développement durable, ce qui permet de :

- Lutter contre les dépôts sauvages sur le domaine public
- Éviter à la collectivité un surcoût de traitement (le traitement d'un dépôt sauvage coûte 5 fois plus cher qu'un dépôt en déchèterie)
- Valoriser les sapins collectés dans les centres de compostage métropolitain

<u>Sont acceptés</u>	<u>Ne sont pas acceptés</u>
■ Les sapins naturels avec ou sans socle en bois	■ Tous les autres sacs (ex : sacs en plastique)
■ Les sacs « Handicap International »	■ Les pots en plastique ou en terre
■ Les sacs bruns clairs à amidon de maïs	■ Les sapins plastiques
■ Les sacs « OK Compost »	■ Les sapins naturels floqués ■ Les guirlandes et autres décorations